

**Embargo**  
**8.8.2019, 10h00**

## Fiche d'information étude INFRAS : incidence financière de EFAS soins compris

### Conférence de presse du 8 août 2019

#### 1. Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude est de déterminer, d'une part, la clé de répartition avec un financement uniforme qui intègre les soins. L'étude doit, d'autre part, montrer quelles répercussions l'intégration des soins dans EFAS aurait à plus long terme (jusqu'en 2030) sur les dépenses des cantons et des communes ainsi que des assureurs. Il s'agissait à cette fin de comparer l'évolution des dépenses selon les différents systèmes de financement (système de financement existant, EFAS sans les soins, EFAS soins compris).

#### 2. Méthode

Les estimations réalisées sur ces questions reposent sur différentes bases :

- enquête auprès des cantons sur les contributions des cantons et des communes aux soins LAMal
- statistiques officielles sur les coûts et le financement du système de santé
- littérature sur les prévisions de l'évolution des coûts du système de santé
- Sur ces bases, les coûts dans les différents domaines de prestations ont été calculés à partir de taux de croissance moyens variables pour la période 2016 (données statistiques publiées) à 2030 (données estimées).

#### 3. Résultats de l'étude

##### Nouvelle clé de répartition intégrale pour EFAS soins compris

	Cantons	Assureurs-maladie
EFAS selon CSSS-CN	22.6 %	77.4 %
EFAS soins compris	25.5 %	74.5 %

##### Croissance des coûts 2016 – 2030 en CHF et en pourcentages

	Cantons / Communes	Assureurs-maladie
Statu quo	+ 3.3 mia. (+ 34 %)	+ 11.3 mia. (+ 45 %)
EFAS sans les soins	+ 4.7 mia. (+ 49 %)	+ 11.3 mia. (+ 40 %)
EFAS soins compris	+ 4.1 mia. (+ 42 %)	+ 11.9 mia. (+ 42 %)

#### 4. Conclusions

- L'étude sur les coûts étaye l'intégration des soins dans EFAS en tant que mesure réalisable et judicieuse.
- EFAS soins compris conduit à une répartition cohérente et équitable de la charge de la croissance des coûts entre les cantons et les assureurs-maladie soit les contribuables et les assurés.
- Si l'on introduit des échéances obligatoires pour l'intégration de EFAS soins compris dans le projet, cela va renforcer l'incitation et l'obligation des fournisseurs de prestations et de la collectivité à améliorer continûment la transparence des coûts.
- Des soins intégrés exigent aussi un système de financement uniforme sans barrières financières.